

DRAC-SRA
22 SEP. 2010
COURRIER ARRIVEE

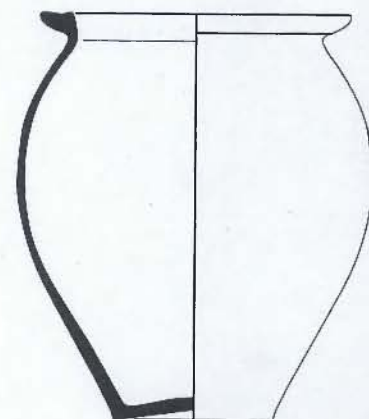
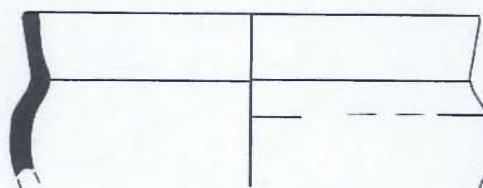
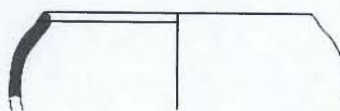
Rapport final d'opération
Diagnostic archéologique

Saint-Aubin-d'Aubigné, Ille-et-Vilaine,
ZAC du Chêne Romé

Trois occupations du Néolithique moyen, de l'âge du Bronze final/Hallstatt et du Haut Empire

sous la direction de

Anne-Louise Hamon



Inrap Grand Ouest
septembre 2010

2588

Saint-Aubin-d'Aubigné, Ille-et-Vilaine,
ZAC du Chêne Romé

Trois occupations du Néolithique moyen, de l'âge du Bronze final/Halstatt et du Haut Empire

sous la direction de

Anne-Louise Hamon

avec la collaboration de

Françoise Labaune-Jean

Théophane Nicolas

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon, 35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40

septembre 2010

Sommaire

Sommaire	p 02
Listes des figures	p 03
Listes des planches de dessin	p 03
Listes des photographies	p 03
Générique de l'opération	p 04
Fiche technique	p 05
Résumé de l'opération	p 06
1 Cadre de l'intervention	p 10
1-1 : Contexte administratif	p 10
1-2 : Conditions de l'intervention	p 10
1-2-1 : Organisation du chantier, hygiène et sécurité	p 10
1-2-2 : Collaboration technique et scientifique	p 11
1-2-3 : Mode opératoire	p 11
1-2-3-1 : Méthodes standard de travail	p 11
1-2-3-2 : Prévention, et difficultés techniques	p 14
1-2-3-3 : Communication et diffusion des résultats	p 14
1-3 : Contexte environnemental	p 14
1-3-1 : Topographie, hydrologie	p 14
1-3-2 : Géologie, sédimentologie	p 14
1-3-3 : Couverture végétale	p 17
1-4 : Contexte archéologique	p 19
2- Résultats	p 19
2-1 : Les traces de deux occupations du néolithique et de la fin de l'âge du br	p 22
2-1-1 : Descriptif des structures	p 22
2-1-2 : Etude du mobilier protohistorique du diagnostic	p 24
2-1-2-1 : Catalogue par contexte des découvertes	p 24
2-1-2-2 : Informations apportées par le mobilier	p 27
2-1-3 : Conclusion	p 27
2-2 : La période antique : une sépulture à incinération	p 27
2-2-1 : Descriptif des structures	p 27
2-2-2 : Etude anthropologique	p 29
2-2-2-1 : Matériel d'étude	p 29
2-2-2-2 : Protocole de fouille	p 30
2-2-2-3 : Résultats	p 30
2-2-2-4 : Conclusion	p 32
2-2-3 : Etude du mobilier issu de la tranchée 3	p 32
2-2-3-1 : Descriptif	p 32
2-2-3-2 : Informations apportées par le mobilier	p 33
2-2-4 : Conclusion	p 34
2-3 : Un chemin non daté	p 34
2-3-1 : Descriptif des structures	p 34
2-3-2 : Etude du mobilier	p 35
2-4 : Quelques autres indices :	p 35
2-4-1 : Les structures	p 35
2-4-2 : Le mobilier	p 35
3- Conclusion générale	p 36
Bibliographie	p 64
Annexes	p 66
Annexe 1 Listes de tranchées de sondages	p 67
Annexe 2 Liste des structures archéologiques	p 72
Annexe 3: Inventaire du mobilier archéologique	p 87
Annexe 4 : Arrêté préfectoral de prescription	p 102

Liste des figures

Figure 01: Localisation géographique du projet	p 07
Figure 02: Répartition des tranchées de sondages, sur fonds cadastral actuel	p 09
Figure 03: Localisation de la zone humide	p 13
Figure 04: Contexte topographique	p 15
Figure 05: Profil topographique de la parcelle YE 19	p 16
Figure 06: Carte archéologique communale	p 18
Figure 07: Résultats du diagnostic et tracé cadastral napoléonien	p 20
Figure 08: Tranchées 66, un bâtiment sur 6 poteaux	p 23
Figure 09: Tranchées 3	p 28
Figure 10: Tranchée 13, 17 et 18, un chemin non daté	p 38

Liste des planches

Planche 01: Mobilier néolithique et de l'âge du bronze issu des tranchées 1, 37 et 66	p 25
Planche 02: Mobilier antique issu de la tranchée 3 structure 11	p 33

Liste des photographies

Photo 01: Aspect des structures en fond de tranchée	p 11
Photo 02: Log en tranchée 49	p 17
Photo 03: Tranchée 66 bâtiment sur 6 poteaux	p 22
Photo 04: Tranchée 66 structure 141	p 24
Photo 05: Vue du lot F 10 avant prélèvement	p 29
Photo 06: Vue du lot F 11 avant prélèvement	p 29
Photo 07: Vue du tamisage F 10 après tamisage à l'eau	p 30
Photo 08: Vue du vase F 11 à l'ouverture	p 31
Photo 09: Vue du vase F 11 et de la fracture transverse	p 32
Photo 10: Tranchée 17, Chemin 38 coupe transversale vue vers le nord	p 34

Générique de l'opération

Responsable de l'opération:

Anne-Louise Hamon: I.N.R.A.P. Grand Ouest
37 Rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné

anne-louise.hamon@inrap.fr

Equipe de fouille INRAP:

Anne-Louise Hamon
Hervé Morzadec

Topographie :

Pierrick Leblanc,, INRAP

Relevés graphiques

Relevés manuels des structures archéologiques Equipe de fouille

Rédaction du D.F.S. , coordination:

A.L. Hamon

Etude et dessin du mobilier archéologique

Néolithique, Age du Bronze : Théophile Nicolas INRAP
Antiquité, Haut moyen âge : Françoise Labaune-Jean INRAP

Dessin assisté par ordinateur : (D.A.O.)

Mathilde Dupré (INRAP)

Photographies :

Photographie de terrain : Equipe de fouille

Suivi scientifique:

Michel Baillieu Assistant Scientifique et Technique I.N.R.A.P. Grand Ouest, Cesson Sévigné
Anne Villard-LeTiec, Conservatrice du patrimoine, Service Régional d'Archéologie de Bretagne, Rennes

Collaboration administrative et technique:

Entreprise Beaussire, Travaux Publics, Carentan (50)
Entreprise Quiloutou, Vezin (35)

I.N.R.A.P. Grand Ouest : Equipe administrative de la Direction Interrégionale Grand Ouest et Base
logistique de Cesson Sévigné (35)
Service Régional d'Archéologie de Bretagne : Cellule Carte Archéologique.

Collaboration scientifique

Elodie Cabbot, anthropologue INRAP, pour l'étude de l'incinération antique

Archivage et documentation :

Christine Boumier INRAP

Fiche technique

Localisation de l'opération

Département: Ille et Vilaine (35) **Commune:** Saint Aubin d'Aubigné (35)
Lieu-dit ou adresse: Z.A.C du Chêne Romé
Année du cadastre: 2010 **Sections et parcelles :** YE 19, 24, 36, 153, 155, 111
Coordonnées Lambert, zone Lambert II étendu
Incinérations : X : 306194 Y : 2369846
Bâtiment sur poteaux : X : 306186 Y : 2370065
Altitude: 72 à 81m ngf

Identité de l'opération

Nature: diagnostic archéologique
Arrêtés préfectoraux portant prescription de la fouille : N° 2008-158, émis le 14 Octobre 2008 et 2010-77 émis le 17 Mai 2010
Référence du projet :: N° DA05031501
Titulaire de l'autorisation de fouille: Hamon Anne-Louise
Organisme de rattachement: I.N.R.A.P.
Propriétaire du terrain et maître d'ouvrage du projet: SADIV, Centre d'Affaires Espace Performance, Bat 1-2- 35769 Saint Grégoire Cedex
Protection juridique: Néant
Motif de l'opération: Aménagement d'une Z.A.C économique
Surface ouverte: 4871m²

Résultats scientifiques

Mots clés
- Chronologie: Néolithique moyen, Age du Bronze/age du fer, Antiquité, époque moderne
- Vestiges immobiliers : Fosses, fossés, trous de poteaux, incinération
- Vestiges mobiliers: Céramique, silex
Lieu de dépôt du mobilier: INRAP Cesson Sévigné, puis dépôt départemental d'Ille et Vilaine
Lieu de dépôt du fonds documentaire: S.R.A. de Bretagne, Rennes

Références bibliographiques du D.F.S.

Année: 2010 **Auteur :** Hamon Anne-Louise
Collaborateurs, Théophile Nicolas, Françoise Labaune-Jean, Elodie Cabbot
Titre: Saint Aubin d'Aubigné (35), ZAC du Chêne Romé, trois occupations du Néolithique moyen 2, de la fin de l'Age du bronze/Hallstatt, et du Haut Empire
Nombre de volumes: 1 **Nombre de pages :** 52 **Nombre de figures:** 10
Nombre de photographies : 10 **Nombre de planches :** 2

Saint Aubin d'Aubigné (35) ZAC du Chêne Romé, traces d'occupations au néolithique, à la fin de l'âge du bronze et au Haut empire

La prochaine réalisation d'une ZAC économique au lieu dit Le Chêne Romé, en Saint Aubin d'Aubigné (35) a conduit le Service Régional d'Archéologie de Bretagne à préconiser un diagnostic archéologique sur l'emprise du projet. Une première tranche de travaux d'une surface de 6ha a livré parmi de nombreuses traces de parcelles d'époques variées, les restes témoins de la fréquentation des lieux par l'Homme à trois époques distinctes : un bâtiment sur 6 poteaux s'associe à quelques restes céramiques du néolithique moyen, de nombreux fragments de céramique charriés au sein des nappes de colluvionnement issues des reliefs situés plus au nord, sont datés de la fin de l'âge du bronze ou du début de la période de Hallstatt.

Par ailleurs, deux fosses, dont l'une comportait les restes d'une incinération humaine situées en zone humide, et quelques fossés de petits gabarits se rapportent aux trois premiers siècles après J.C..

Un chemin creux ne figurant pas sur le cadastre napoléonien a également été reconnu sur la partie occidentale du site, sur une longueur de 100mètres. Il reste non daté.

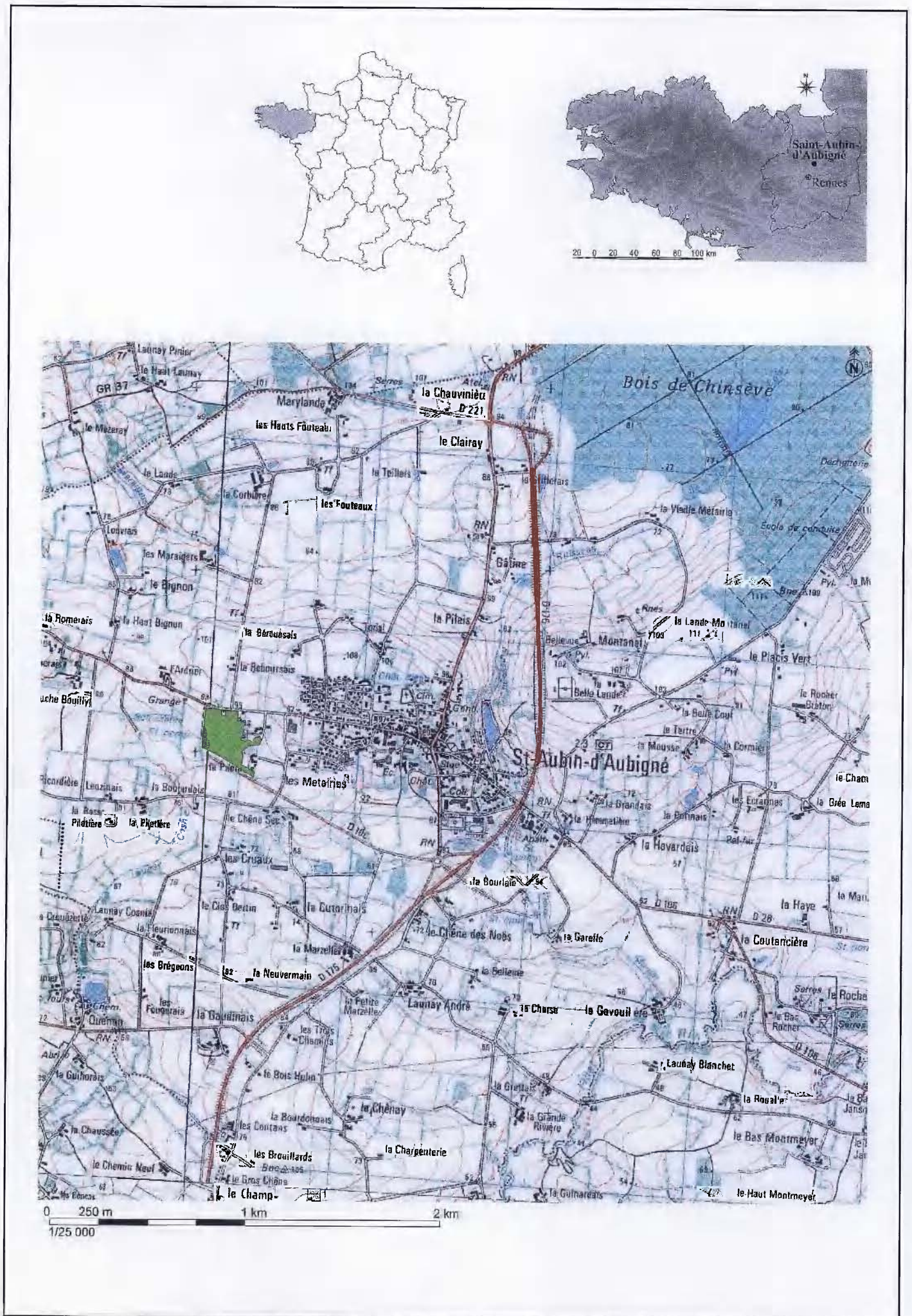


Figure 1: Localisation géographique du projet

Y=70300 +

Y=70250 +

Y=70200 +

Y=70150 +

Y=70100 +

Y=70050 +

Y=70000 +

Y=69950 +

X=306050 +

X=306100 +

X=306150 +

X=306200 +

X=306250 +

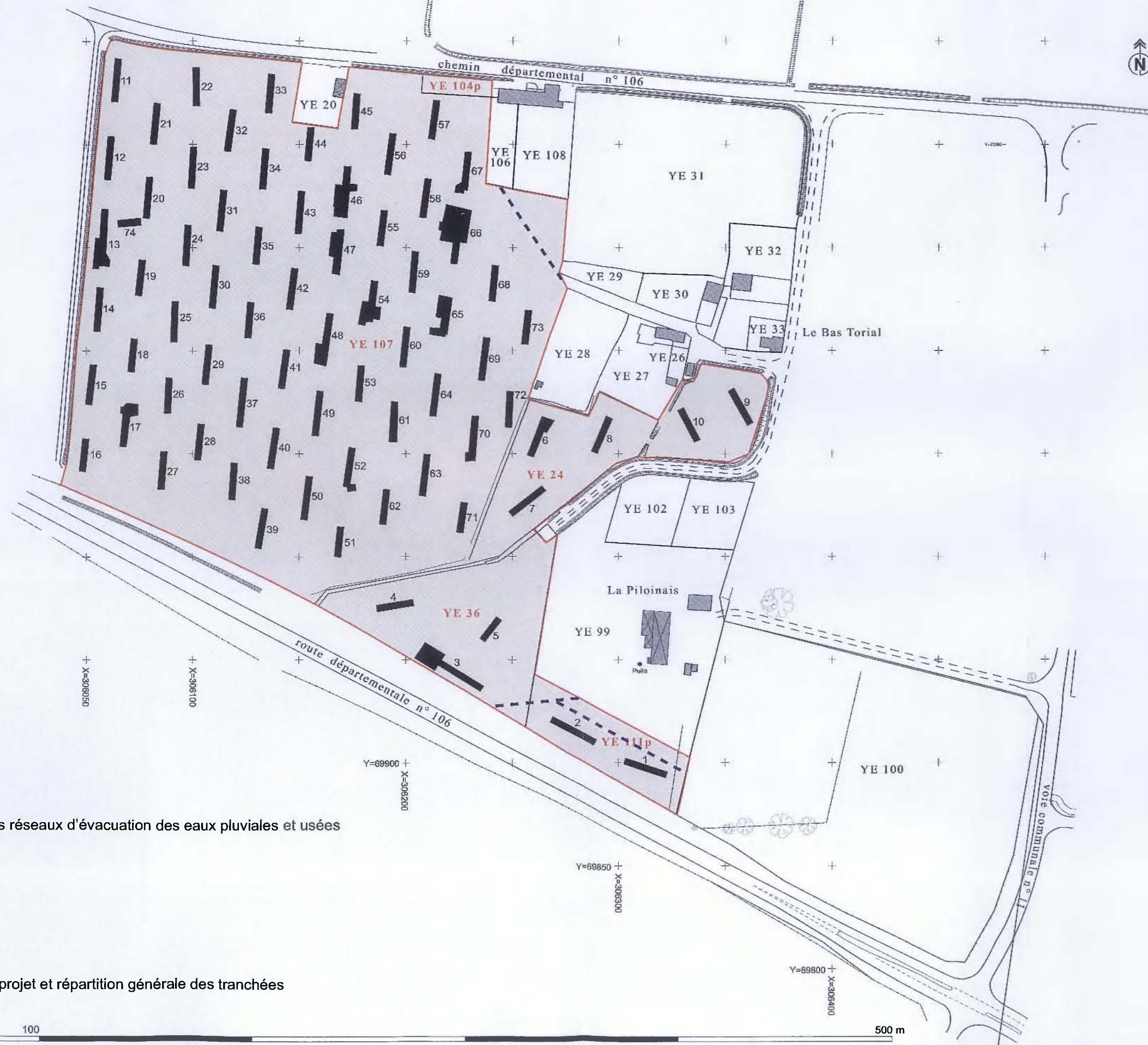
X=306300 +

X=306350 +

X=306400 +

X=306450 +

X=306500 +



Emplacement approximatif des réseaux d'évacuation des eaux pluviales et usées

Figure 2: Emprise du projet et répartition générale des tranchées

0 10 50 100

500 m

1. Cadre de l'intervention :

1-1 : Contexte administratif :

En vertu de la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne a préconisé la réalisation d'un diagnostic archéologique au niveau de la future ZAC d'habitations du Chêne Romé, en Saint Aubin d'Aubigné (35) aménagée sous la direction de la SADIV¹.

L'opération a été confiée à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, (INRAP) par l'arrêté préfectoral numéro 2008-158 émis le 22 octobre 2008 modifié par l'arrêté 2010-77 ordonnant la réalisation d'une première tranche de travaux sur une surface de 6ha. Cette phase de terrain préalable s'est déroulée en deux parties, entre le premier et le 19 Juin 2010, sous la direction de Anne Louise Hamon, (INRAP), avec la collaboration technique permanente d'une personne. La phase de rédaction du rapport s'est déroulée en plusieurs phases entre Juin et Septembre 2010.

L'opération a concerné les parcelles YE 19, 24, 36, 153, 155, et 111 du cadastre actuel de la commune de Saint Aubin d'Aubigné. Un procès verbal constatant les conditions d'accessibilité au terrain à la date du démarrage de la fouille, le 25 avril 2010 a été signé entre la SADIV représentée par M. A. Lebrun, et l'INRAP représenté par AL Hamon, responsable de l'opération. Un second procès verbal a clôturé l'opération le 19 Juin 2010.

1-2 Conditions de l'intervention:

1-2-1 : Organisation du chantier, hygiène et sécurité :

DICT, réseaux : Figure 2

Les concessionnaires gérant les réseaux d'eau, (adduction et assainissement), de gaz (transport et exploitation), d'électricité (transport et exploitation) et de télécommunication ont été contactés dans l'éventualité de l'existence de réseaux aériens ou souterrains dans la zone d'étude.

Hormis le passage de lignes électriques en bordure nord de l'emprise, des conduites d'évacuation des eaux pluviales et usées ont été repérées en parcelle 111, et dans le coin nord-est de la parcelle 155.

Cantonnement :

Un cantonnement composé d'une roulotte avec WC chimique intégré a été installé en limite nord-ouest de la parcelle YE 19.

1-2-2 : Collaboration technique et scientifique :

Tout au long de l'opération, un contact permanent a été maintenu avec A. Lebrun de la SADIV Les travaux de décapage et de sondages mécaniques ont été réalisés par l'entreprise de travaux publics Beaussire de Carentan (50).

¹ Société d'aménagement et de développement d'Ille et Vilaine, Saint Grégoire, 35

En phase de post fouille, la collaboration de divers spécialistes s'est révélée essentielle dans l'étude des objets mis au jour. François Labaune-Jean céramologue à l'INRAP, spécialiste de la période antique, a étudié et dessiné le mobilier céramique antique et historique, et Théophile Nicolas (INRAP) a pris en charge celui de l'âge du bronze et du néolithique. Les plans et les illustrations (exceptée la figure 5) ont été mis au net et mis en page par Mathilde Dupré (dessinatrice INRAP) Elodie Cabot, anthropologue, a effectué l'étude des contenus des deux fosses antiques.

1-2-3 Mode opératoire:

1-2-3-1 : Méthode standard de travail :

Figure 2

L'opération de diagnostic, qui a compris une phase d'évaluation des vestiges découverts a duré 9 jours, faisant intervenir une pelle mécanique équipée d'un godet lisse de trois mètres de largeur. Les structures archéologiques ont pu être clairement identifiées sous la forme d'anomalies sédimentaires grises ou brunes en fond de tranchées, ces dernières étant profondes de 40 à 110cm de haut en bas de la pente. (photo 1)



Photo 1 : Aspect des structures en fond de tranchée (cliché AL Hamon)

Marquées dès leur mise au jour à la bombe de peinture fluorescente, les structures étaient numérotées, inventoriées, avant d'être relevées manuellement à l'échelle 1/100^e. Un topographe a par la suite repris les contours des vestiges et des tranchées à l'aide d'un GPS., de manière à proposer un plan général du site par deux fois au cours de l'opération. L'ensemble a été rapporté aux systèmes de référence géographique Lambert et de nivellement N.G.F..

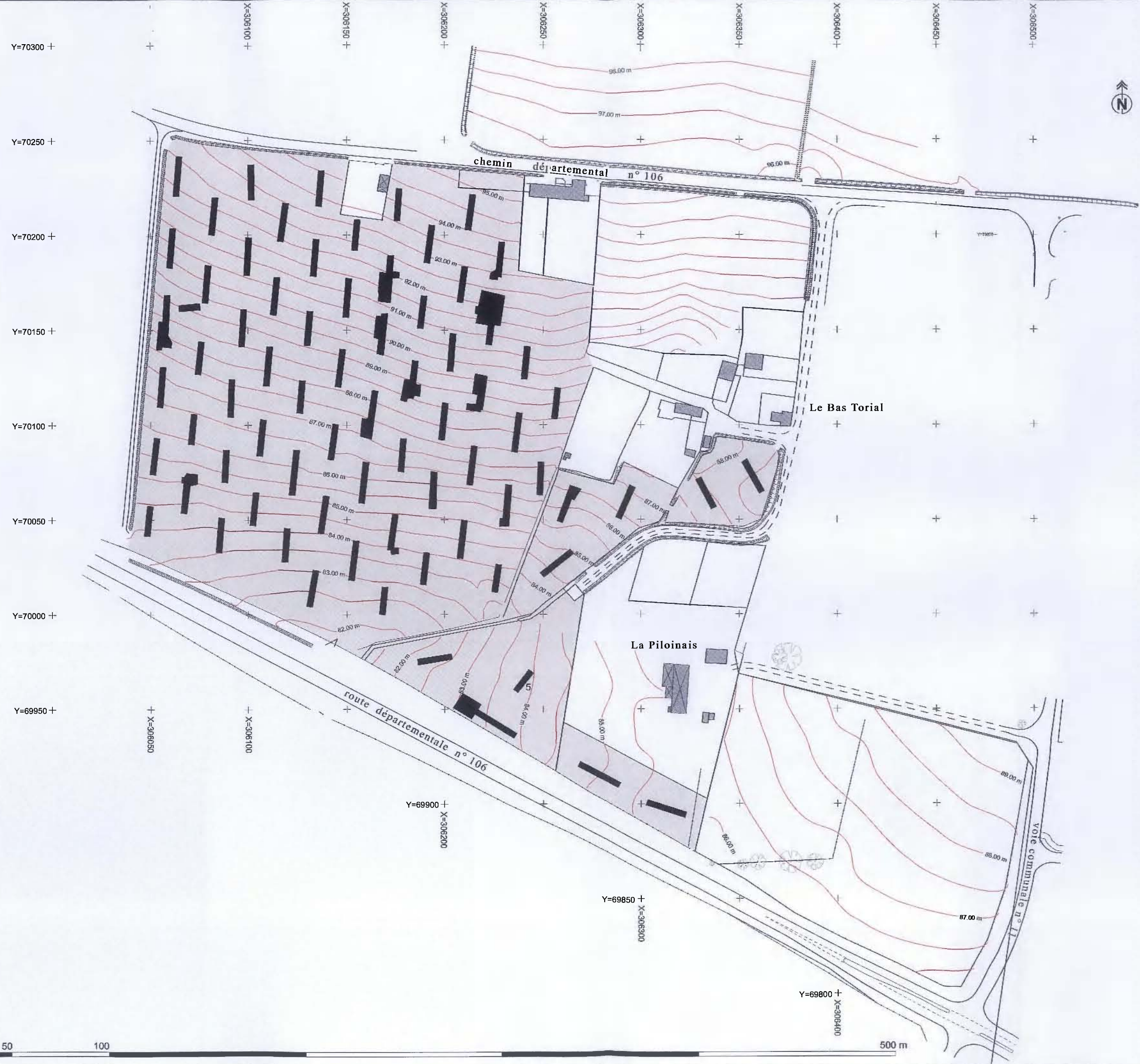


Figure 3: Contexte topographique

La phase d'évaluation des sites a été mise en place en fin d'opération, après ouverture de la totalité des tranchées. Des sondages manuels et mécaniques (ces derniers réalisés au godet de 200cm) ont été pratiqués dans les structures les plus représentatives. En parallèle, une couverture photographique sur support numérique a été effectuée.

Le mobilier récolté sera entreposé pour étude pour une durée de cinq années maximum dans les locaux de l'INRAP de Rennes. Il sera par la suite déposé au dépôt départemental d'Ille et Vilaine. Les documents de fouille liés à l'opération seront confiés au S.R.A. de Rennes pour être archivés.

1-2-3-2 : Prévention et difficultés techniques rencontrées sur le terrain :

Occupation des terrains : la présence de bétail sur les parcelles 24, 36 et 111 a nécessité une gestion au jour le jour des terrains, en fonction des découvertes et de l'accès des bêtes au pacage et à l'eau.

Un sursis pour l'accès aux parcelles 19, 104 et 107, lié à la récolte du fourrage a nécessité le report de 5 jours de notre intervention sur ces parcelles.

Météorologie : L'impact des orages qui ont sévi au cours de l'opération est resté superficiel. La lecture des sols et la fouille des structures n'en ont en rien été affectées.

Rebouchage des excavations :

Toutes les tranchées ont été rebouchées en fin d'opération, avec tri des terres selon leur qualité (substrat ou terre végétale), et tassement des remblais.

1-2-3-3: Communication et diffusion des résultats:

Suite à la visite sur le terrain de Mesdames A Lebrun et F Rivard, attachée de communication à la mairie de Saint Aubin d'Aubigné, un court article informant sur la réalisation du diagnostic a été publié dans le quotidien Ouest France des 12/13 Juin.

Le rapport final d'opération, directement diffusé auprès des principaux intervenants de la fouille : Aménageur, Service Régional de l'Archéologie, INRAP, sera consultable sur autorisation au Service Régional d'Archéologie, à Rennes.

1-3 : Contexte environnemental :

1-3-1 : Topographie, hydrographie Figures 3 et 4

Le site est placé à 1km du cœur du bourg de Saint Aubin d'Aubigné, sur le versant sud d'un relief culminant à 108m d'altitude, à 700m au nord-est de la zone diagnostiquée.

L'emprise s'étend sur un terrain pentu à 5% du nord vers le sud, scindé en deux par un petit talweg qui rejoint le ruisseau de Launay Cosnie, à quelques centaines de mètres au sud. Les altitudes vont de 81 à 95 mètres ngf.

Un secteur humide signalé sur le tiers sud de l'emprise, se matérialise sur les parcelles 36 et 111 par une végétation hygrophile de type jonchaie. Il nous a été préconisé de limiter les' ouverture de tranchées à 1000m² au sein de cette zone (figure 4).

1-3-2 : Géologie, sédimentologie

Le secteur de Saint Aubin d'Aubigné se place sur un substrat schisto gresseux de l'ère primaire. Sur le terrain, le substrat archéologiquement stérile se compose d'un limon d'altération orangé, le plus souvent homogène, avec, en bas de pente, un marbrage rouille du à la forte présence de fins nodules d'oxydes de manganèse. Des polygones de gelifraction ont souvent été observés en fond de tranchée, sous les niveaux de colluvions.

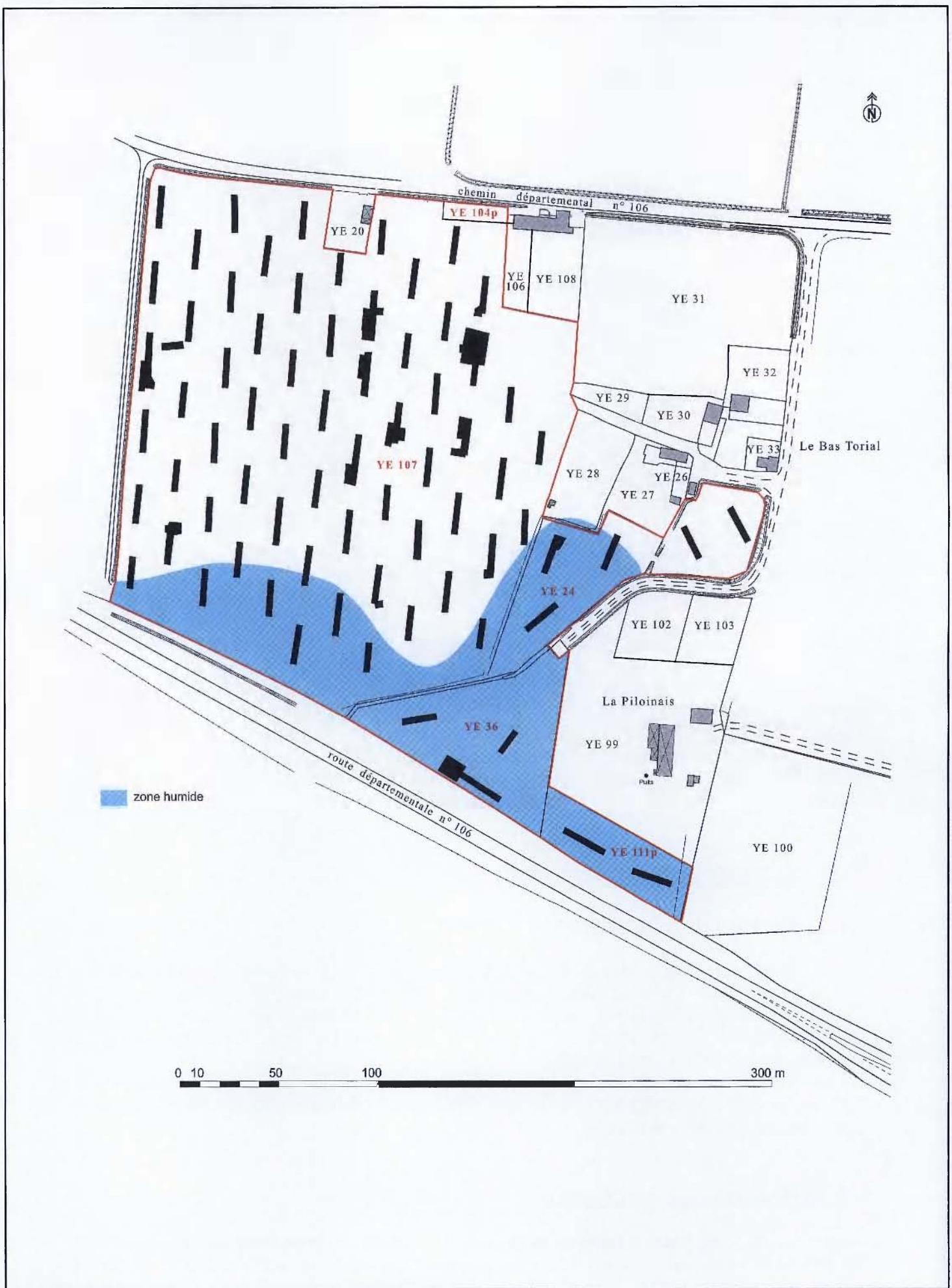


Figure 4: Localisation de la zone humide

Echelle en Y : 1/500
Echelle en X : 1/100

Pentes réelles

-0.05 m/m -0.05 m/m -0.06 m/m -0.05 m/m -0.06 m/m -0.07 m/m -0.01 m/m -0.04 m/m -0.08 m/m -0.04 m/m

Pentes sol sd

-0.06 m/m -0.05 m/m -0.06 m/m -0.05 m/m -0.06 m/m -0.05 m/m -0.04 m/m -0.04 m/m -0.05 m/m

Altitudes terrain naturel

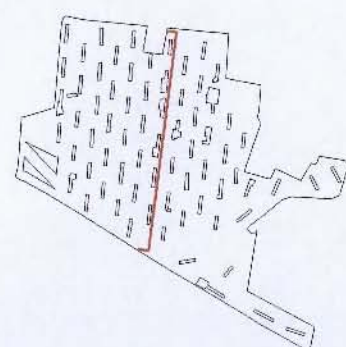
94.36 93.51 92.67 90.78 89.79 88.50 86.65 86.51 85.68 84.10 83.24

Altitudes sol sd

94.08 91.11 91.42 88.31 88.79 107.031 86.68 84.74 83.08 82.66

Distances cumulées terrain naturel

0.000 17.11 35.35 66.31 87.69 107.031 131.988 145.483 167.213 187.220 208.336

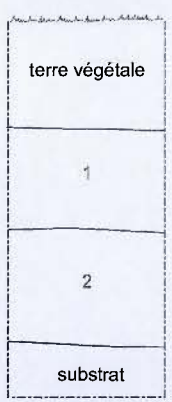


Tranchée 45



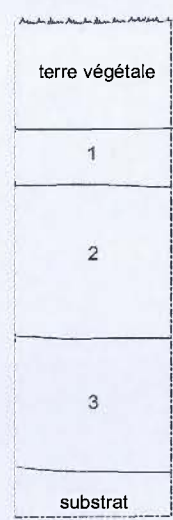
1 : argile limoneuse homogène brune
Substrat: limon orangé altéritique

Tranchée 48



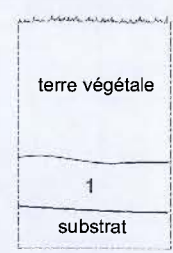
1 : argile limoneuse homogène brune
2 : argile limoneuse brun gris, à inclusions limoneuses blanches marbré rouille
Substrat: limon orangé à polygones de gelifraction

Tranchée 49



1 : argile limoneuse homogène brune
2 : argile limoneuse hétérogène sableux, fine, brune marbrée de rouille
3 : argile limoneuse homogène, marbrée de rouille
Substrat: limon orangé

Tranchée 50



1 : argile limoneuse homogène brune
Substrat: limon orangé

Figure 5: Profil topographique nord-sud de la parcelle YE 19

En hauteur, sur le premier tiers nord du site, un substrat altéritique gréseux s'observe. Les colluvions disparaissent alors, et les profondeurs des tranchées se réduisent à une quarantaine de centimètres.

Colluvionnement : Figure 5

Les logs stratigraphiques relevés dans les tranchées montrent un important phénomène de colluvionnement des terres initialement placées sur la hauteur, à quelques centaines de mètres au nord de l'emprise étudiée.

Ainsi, on note, en tranchée 48, la présence de deux unités stratigraphiques limoneuses homogènes d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur, l'une brune, la seconde, sous jacente, un peu plus grise. En tranchée 69, les mêmes couches sont présentes, avec un passage progressif de l'une à l'autre.



Photo 2 : Tranchée 49 (CI AL Hamon)

Le relevé du profil topographique nord-sud de la parcelle YE 19. (figure 5) permet d'observer une rupture de pente, également visible en surface sous la forme d'un replat. Au sud de cette ligne, suivie d'est en ouest sur toute la parcelle, les tranchées atteignent plus d'un mètre de profondeur et une nouvelle couche d'argile limoneuse vient s'insérer dans la stratigraphie déjà observée. Un niveau d'argile gris marbré de nombreuses inclusions d'oxydes de manganèse se place sous les deux premières épaisseurs de limon, plus sableuses, moins hydromorphes. En fait, cette variation du relief, aujourd'hui masquée par les formations superficielles, marque *grosso modo* les limites septentrionales de la zone humide.

1-3-3 : Couverture végétale :

Hormis le report des sondages dans les parcelles 19, 107 et 104, aucune difficulté d'accès aux terrains liée à la végétation n'a été observée.

Les parcelles orientales 24, 36 et 111, utilisées en pâture, étaient recouvertes d'herbes hautes.

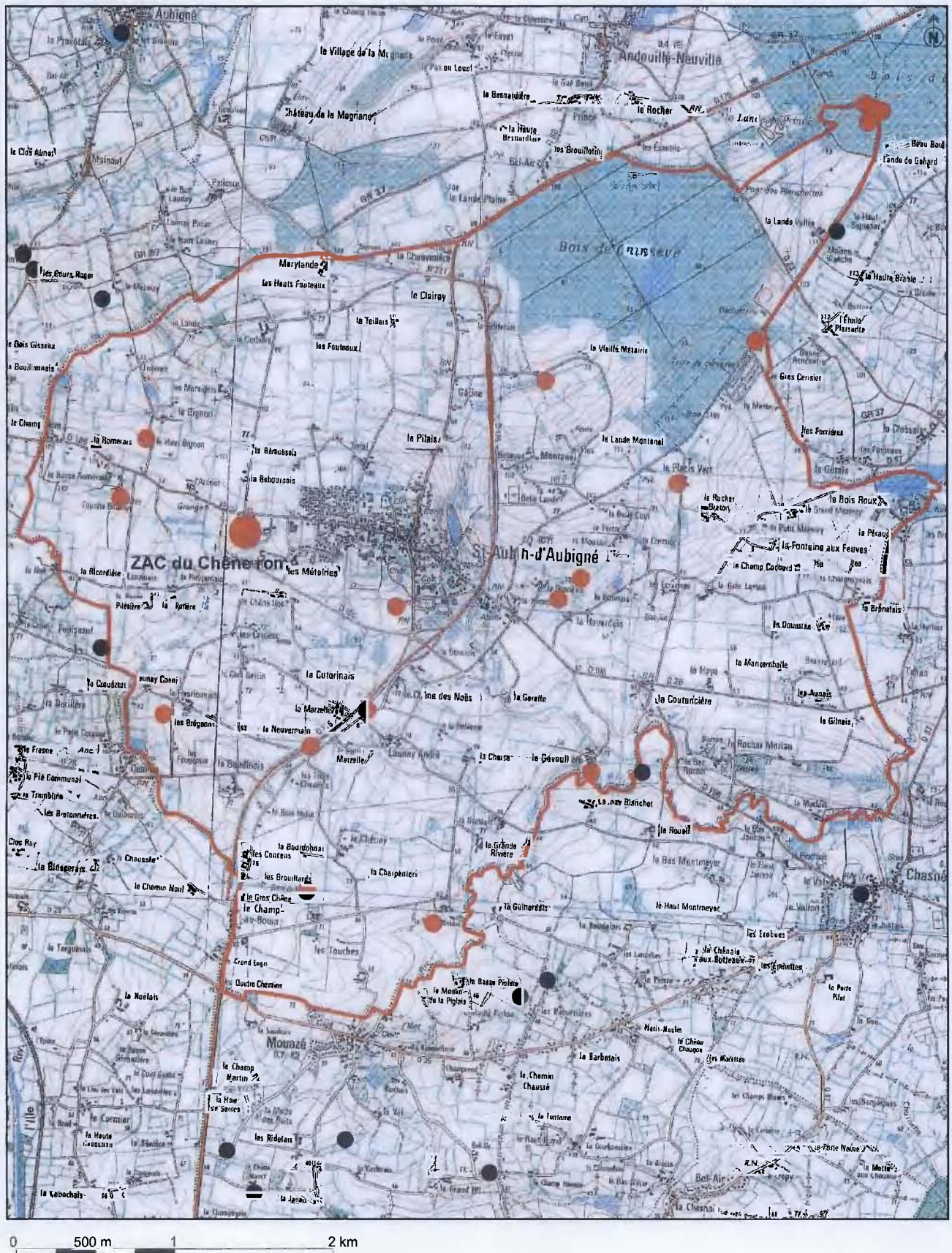


Figure 6: Carte archéologique communale de Saint-Aubin-d'Aubigné

1-4 Contexte archéologique

Figure 6

Saint Aubin d'Aubigné est un bourg castrai, comprenant une motte placée à quelques dizaines de mètres au sud du bourg, à un kilomètre du secteur diagnostiqué.

La paroisse est connue depuis le 12^{ème} siècle sous le nom de « sancti albinus de Albinaco », seigneurie de Montgermont, puis de Freslon, relevant elle-même de la baronnie d'Aubigné (infobretagne.com, références non précisées)

18 indices de sites archéologiques d'époques et de nature variées ont été relevés sur le territoire communal. Des objets isolés d'époque néolithique, des occupations antiques, et plusieurs vestiges médiévaux, dont deux mottes castrales, l'une au sud du bourg, la seconde au niveau du village de La Gavouillère ont été inventoriés. Des enclos et des traces de fossés ont également été repérés lors de prospections aériennes. (cf. carte archéologique communale)

Deux voies antiques sont signalées, l'une sur la commune de Saint Aubin d'Aubigné, entre le village de la Gravouillère, au sud-est, et La Lande Vallée, au nord-est, au niveau duquel la structure d'une chaussée a été reconnue, la seconde sur les communes jouxtant Saint Aubin, à l'ouest : Saint Germain sur Ille, Saint Médard sur Ille, et Aubigné, où l'on reconnaît la suite du tracé dit de La Duchesse Anne se dirigeant vers la baie du Mont Saint Michel. (Leroux 1999)

2- Résultats :

Figure 7

Quelques chiffres :

- La surface de l'emprise de la première tranche atteint 60599m²
- 74 tranchées ont été ouvertes, représentant une surface de **4871 m²** soit **8,04%** de la surface totale mise à disposition.
- 156 structures ont été inventoriées.

Trois occupation datées du néolithique moyen, de la fin de l'âge du bronze ou du début de la période hallstattienne, et du Haut Empire romain ont été localisées, sous la forme d'un bâtiment sur 6 poteaux plantés, observé dans la partie nord-est de la parcelle 155 pour la première, de fragments de céramiques erratiques pour la seconde, et de deux fosses dont l'une à vocation sépulcrale certaine pour la troisième, placées au sud-est de la parcelle 36.

Un chemin non daté a également été relevé près de la limite occidentale de l'emprise.

Etude du mobilier : (Françoise Labaune-Jean et Théophile Nicolas) :

Les sondages pratiqués sur les parcelles situées la « ZAC du Chêne Romé » à Saint-Aubin-d'Aubigné (35) ont permis de mettre au jour un lot de mobilier qui, après nettoyage, s'est avéré correspondre à plusieurs occupations de chronologies différentes. Au total, la répartition se compose de la manière suivante :

- 577 tessons de récipients en céramiques
- 3 fragments de tuiles
- 8 fragments de terre cuite
- 36 clous en fer et un lot de fragments de fer corrodé
- 1 scorie métallique
- 10 pièces lithiques (silex et 1 indét.)

Tous ces éléments font l'objet d'une étude organisée par tranchée de découverte. (Cf supra 2-1-2, 2-2-3, 2-3-2, 2-4-2).



Figure 7: Superposition du cadastre napoléonien et des structures mises au jour lors du diagnostic

2-1- Les traces de deux occupations du néolithique moyen et de la fin de l'âge du bronze

Figure 8

2-1-1 - Descriptif des structures:

Tout au long de l'opération, de nombreux petits fragments de céramique roulée ont été relevés dans les niveaux de colluvionnement situés entre 40 et 110cm de profondeur. Rares sont cependant les éléments ayant fourni une forme archéologique, panse, fond ou bord de récipient.

Si beaucoup d'anomalies sédimentaires ont été repérées en fond de tranchées, les vérifications par sondages, manuels pour les petites structures et mécaniques pour quelques fossés ont déçu nos espérances, en mettant en évidence la présence de chablis ou de réseaux de terriers au comblement sombre d'aspect proche de celui des structures d'origine anthropique.

Seul un plan de six trous de poteaux confirme une occupation durable des lieux par l'Homme. Repéré en tranchée 66, le bâtiment se compose des structures : 141, 142, 143, 152, 153, 155. Il est large d'environ 6m sur 4m, avec un plan relativement irrégulier. Les 6 trous de poteaux ont été sondés, parmi lesquels seul 141 a livré un fragment de céramique en surface de son comblement. Les six structures présentaient un type de remplissage commun composé d'un limon gris foncé homogène. Par contre, les creusements différaient sensiblement, avec des trous profonds et sans fond plat (141), d'autres d'une vingtaine de centimètres de profondeur avec un profil en cuvette arrondie (143, 155), ou des cuvettes irrégulières larges et peu profondes (152).



Photo 3 : Tranchée 66, bâtiment sur six poteaux

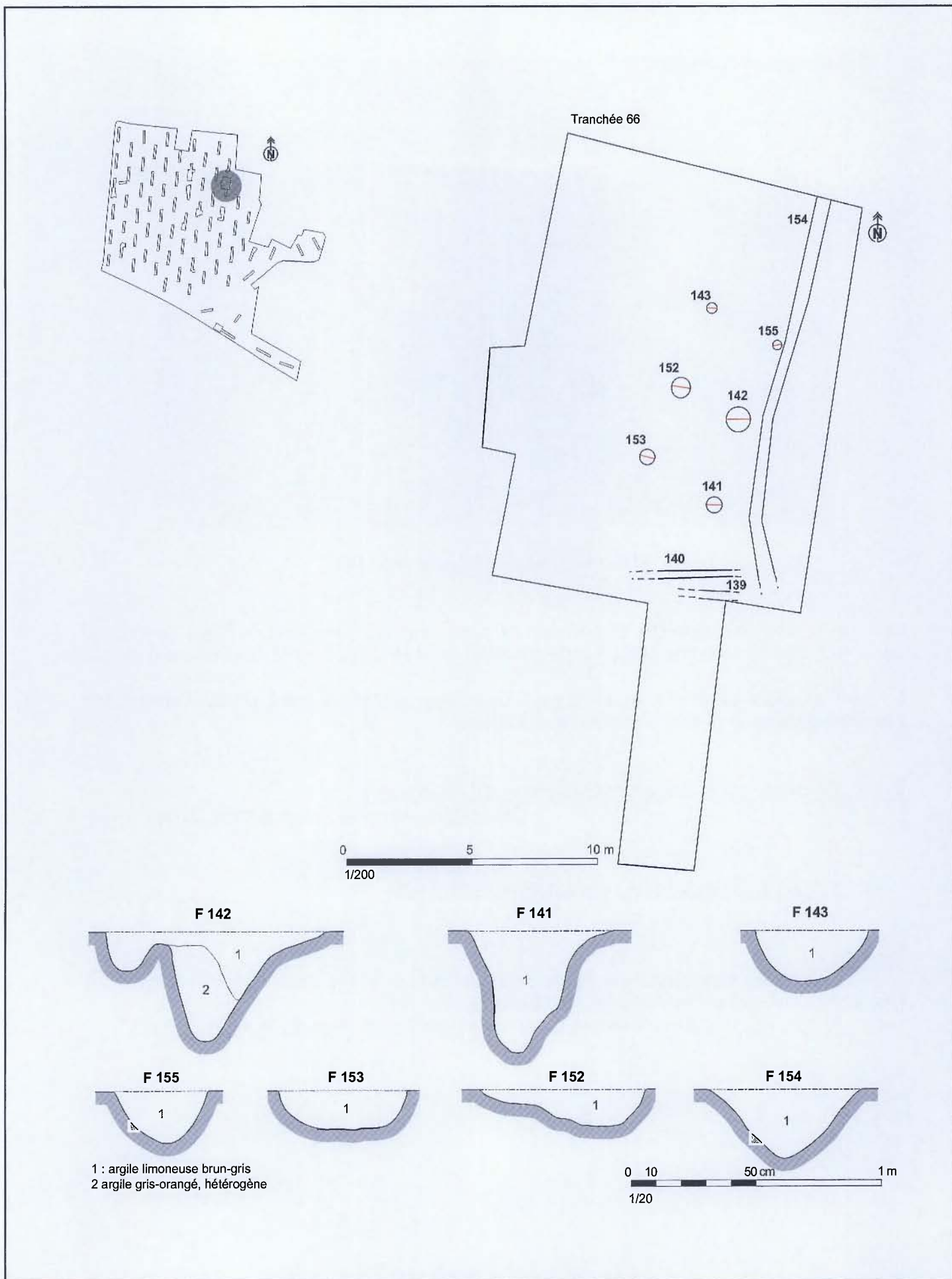


Figure 8: Tranchée 66, Batiment sur poteaux et fossés



Photo 4 : Tranchée 66, structure 141

Les autres structures relevées en tranchée 66 sont un petit fossé (154) de 60cm de large et 28cm de profondeur et deux petits fossés parallèles (139 et 141) de trente centimètres de large.

Le petit bâtiment de plan courant durant toute la protohistoire, peut éventuellement être interprété comme un grenier à plateforme surélevée.

2-1-2- Etude du mobilier protohistorique du diagnostic

Théophile Nicolas Inrap Grand Ouest

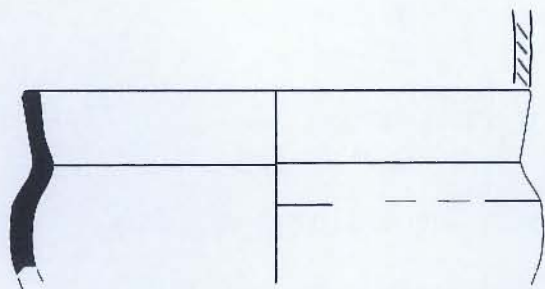
2-1-2-1 Catalogue par contexte de découverte

Cf annexe 3

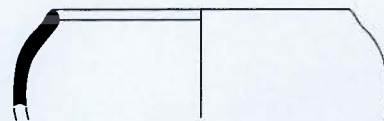
Tranchée 1

Le mobilier comprend 10 tessons de céramique ainsi que deux récipients ouverts de type « bol » qui peuvent être attribués au Néolithique.

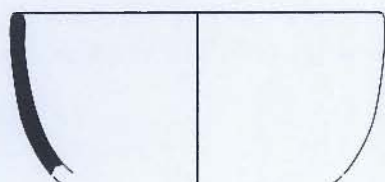
Fait 1 : Trois tessons de facture ancienne (Néolithique ou Age du Bronze)



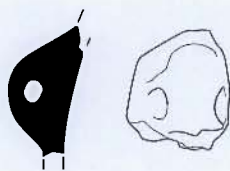
SAA2010.Tr 37- colluvions -70cm



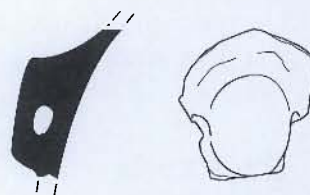
SAA2010.Tr 1- décap



SAA2010.Tr 1- décap



SAA2010.Tr 66-décap



SAA2010.Tr 66-décap



SAA2010.Tr 66- décap

0 5cm

0 5cm

Tranchée 2

Fait 5 : un tesson

Fait 6 : trois tessons

Ces éléments pourraient être datés du Néolithique ou de l'Age du Bronze

Tranchée 7

Fait 25 : six tessons non déterminables et une scorie de fer

Tranchée 13

Fait 36 : deux tessons de facture ancienne (Néolithique ou Age du Bronze)

Tranchée 15

Deux tessons (Néolithique ou Age du Bronze)

Tranchée 17

Fait 38 : six tessons difficilement déterminable (Néolithique ou Age du Bronze), auxquels il faut associer une scorie de fer

Tranchée 26

Trois tessons du Néolithique ou de l'Age du Bronze ont été mis au jour au décapage.

Tranchée 37

Un récipient biconique et bord éversé en céramique semi-grossière dont le bord est décoré d'impressions obliques attribuable à la fin de l'Age du Bronze ou au début du Premier Age du Fer.

Tranchée 42

Deux tessons.

Tranchée 46 sondage 78

Le sondage a livré huit tessons du Néolithique ou de l'Age du Bronze.

Tranchée 48

Treize tessons non déterminables.

Tranchée 49

Cinq tessons qui peuvent être datés de la fin de l'Age du Bronze ou au début du Premier Age du Fer.

Tranchée 52

Fait 101/102 : quatorze éléments céramiques dont aucun n'est diagnostiqué

Fait 103 : un tesson.

Fait 109 : quatre tessons

Fait 110 : un tesson

Fait 116 : un tesson

Tous ces tessons peuvent être datés du Néolithique voir de l'Age du Bronze.

Tranchée 60

Fait 127 : un tesson

Tranchée 63

Fait 152 : 1 tesson de facture néolithique et 1 éclat de silex.

Tranchée 66

Cette tranchée a livré un ensemble de vingt-deux tessons attribués au Néolithique ; parmi lesquels on distingue deux mamelons circulaires à perforation horizontale. L'un des exemplaires se caractérise par un aplatissement du sommet. Il leurs est associé un briquet en silex ainsi que trois éclats.

Tranchée 69

Quatre tessons non déterminables.

Tranchée 70

Quatre tessons non déterminables.

2-1-2-2 . Informations apportées par le mobilier néolithique et de l'Age du bronze

Le mobilier céramique protohistorique est relativement mal conservé et très fragmenté. Néanmoins, l'on peut distinguer des éléments caractéristiques du Néolithique moyen II dans les tranchées 1 et 66 auxquels il faut associer quelques éléments lithiques et notamment un probable briquet.

Au moins un élément diagnostique (tranchée 37) est le témoin de vestiges attribuables à la fin de l'Age du Bronze ou du début du Premier Age du Fer.

2-1-3- Conclusion

Si le petit bâtiment démontre l'existence d'une occupation relativement durable des lieux par l'Homme au néolithique moyen, la présence de plusieurs artefacts en position erratique datés de la fin de l'âge du bronze ou du début de la période Hallstattienne indique par ailleurs la fréquentation ultérieure des terrains sans doute sur des secteurs situées plus en hauteur, vers le nord.

2-2 : La période antique : Une sépulture à incinération:

Figure 9

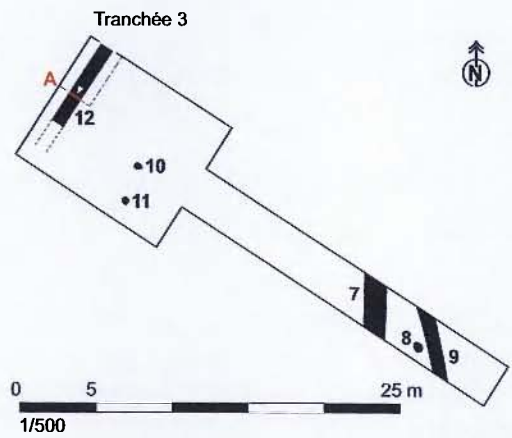
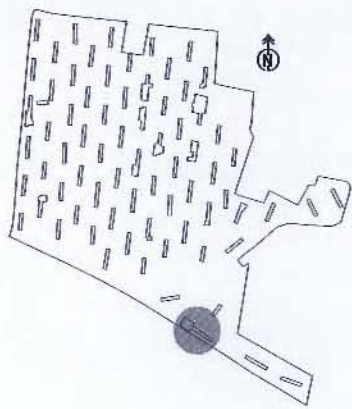
2-2-1 : Description des structures

Isolées dans un contexte de fossés de parcellaire, Deux fosses ont été trouvées dans la tranchée 3, au niveau de la zone humide des niveaux les plus bas de l'emprise, dans la parcelle 36.

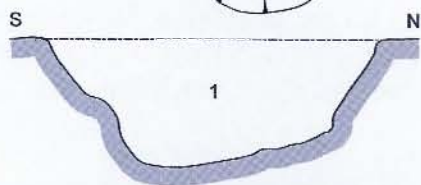
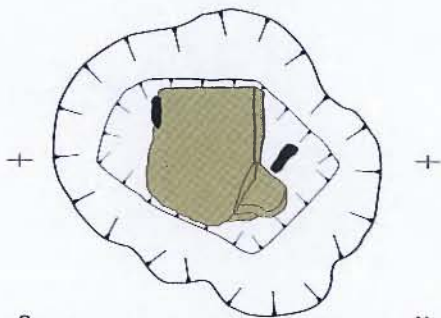
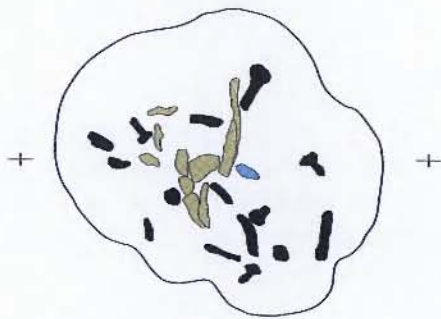
Lors de la découverte de la fosse 10, il a été procédé à l'élargissement de la tranchée vers le sud et le nord, jusqu'à obtenir une surface de 103m². La fosse 11 est alors apparue, à deux mètres au sud de la précédente. Elles étaient toutes les deux creusées dans un substrat limoneux orangé.

Sépulture 11 : Elle est apparue sous la forme d'une tache charbonneuse, au sein de laquelle apparaissaient plusieurs clous en fer. Du fait de l'absence de contenant en céramique, elle a entièrement été fouillée sur place, les restes osseux et le sédiment de comblement étant prélevés pour être analysés en laboratoire. Le creusement, profond de 17cm, était tapissé des fragments d'une cruche écrasée. Le remplissage de l'ensemble se composait d'un mélange hétérogène de limon gris noir et d'oxydes de manganèse. Les restes osseux brûlés se plaçaient en fond de structure, en contact avec la céramique. (photo 5)

Fosse 10 : La fosse 10 mesurait 44cm sur 35cm à l'ouverture, et atteignait une profondeur de 10cm. Son fond était plat. Elle contenait un vase, incliné sur son flanc vers le nord, dans la moitié est de la fosse. Du fait de la faible profondeur des vestiges, la poterie a été écrêtée sur tout sont tiers supérieur lors des labours. Le comblement de l'excavation se composait de limon gris noir cendreuse, hétérogène, à inclusions de nodules d'oxydes de manganèse. (photo 6)



F 10

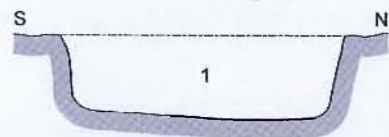
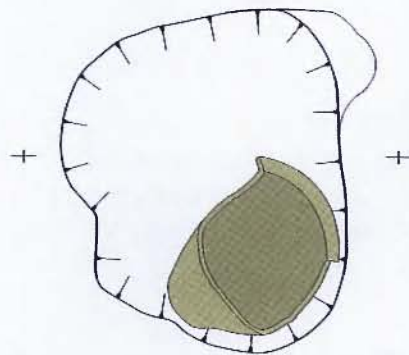


1 : limon argileux gris-noir, charbons de bois

- mobilier métallique
- os brûlé
- ▨ céramique



F 11



1 : limon argileux gris-noir, hétérogène, charbons de bois
▨ céramique

F 12 - Coupe A



1 : limon argileux gris à orange, homogène



Figure 9: Tranchée 3, fosses 10 et 11

2-2-2-1 : Matériel d'étude :

Nous avons reçu deux lots à étudier provenant du site de Saint Aubin d'Aubigné et confiés par la responsable de l'opération de diagnostic archéologique Anne-louise Hamon. Les deux lots sont de nature différente (photos 5 et 6), il s'agit pour le premier (F.10) d'un sac contenant le prélèvement de sédiment provenant d'une fosse contenant probablement des restes de bûcher (os brûlé) et de la céramique fragmentée. Le second (F.11) est un vase presque intact prélevé en motte et contenant un remplissage de sédiment argileux.



Photo 5 : vue du lot F.10 avant prélèvement (cliché H Morzadec)



Photo 6 : vue du lot F.11 avant prélèvement (cliché H Morzadec)

2-2-2-2 : Protocole de fouille

Les deux lots ont été traités différemment du fait de leur composition.

Le premier (F.10) a été nettoyé sous un filet d'eau avec un tamis dont la maille est égale à 0,5 mm. La totalité du résidu de tamisage a été séchée puis répartie selon sa nature (os, métal, céramique...).

Le second lot (F.11) a fait l'objet d'une fouille par passes successives (quatre niveaux de fouille). Celles-ci ont été effectuées après le nettoyage supérieur du dépôt dans l'urne. Chaque passe a ensuite été tamisée par le même procédé que pour le lot F.10.

2-2-2-3 : Résultats

Le lot F.10



Photo. 7 : vue du lot F. 10 après tamisage à l'eau (cliché E. Cabot)

Poids total du lot avant tamisage : 4080 grammes

Poids total du lot après tamisage : 389.59 grammes

Céramique : 255 g

Clous : 42 g

Nodules ferreux : 54.4 g

Os humain : 37,6 g

La céramique de coloration beige à rose clair est très émoussée, vraisemblablement chauffée, elle est représentée par de nombreux fragments de petite dimension.

Les clous, au nombre de quatre (pointes) sont oxydés.

Les nodules ferreux sont agglomérés à de l'argile de couleur clair (blanchâtre) qui semble très chauffée, ils pourraient correspondre à des nodules de manganèse présents à l'état naturel dans le sédiment.

Les fragments humains sont rares et représentent moins de 10% du poids total. Ils ne correspondent pas à la totalité du résidu d'une crémation humaine mais plutôt à un prélèvement partiel de celui-ci avant son dépôt dans la fosse. La coloration des os est à dominante blanche avec de rares fragments plus foncés (bleu clair, voir charbonneux) et indique un fort degré de combustion. Les ossements sont fragmentés et leur dimension ne dépasse pas 2.5 cm pour les mieux préservés.

Le taux de détermination est bon et dépasse 70% (tab.1) et on notera l'absence de fragments de petite dimension (esquille). Le ramassage partiel du résidu de crémation semble avoir privilégié les restes osseux, aucun résidu de charbon n'a été identifié, cependant la présence

d'argile chauffée indique un prélèvement de celle-ci sur les restes du bucher. La part la plus importante est celle réservée au crâne (41,3%) et aux membres (57,5%).

St Aubin d'Aubigné F 10		
Indices Pondéraux (%)	Tête	41,3
	Tronc	1,2
	Membres supérieurs	7,4
	Membres inférieurs	21,5
	Membres indéterminés	28,6
	Esquilles	0
	Total	100
	Part des membres	57,5
	Part des côtes dans le tronc	100
	Taux de détermination	71,4

Tab. 1 : Indices pondéraux F.10

L'étude des restes osseux montre la présence d'un seul sujet, celui-ci est représenté par des fragments de crâne, une racine de dent permanente (incisive ou canine ?) et d'os longs. Le crâne conservé est peu épais et présente une suture en stade 0, de même les os longs sont très graciles évoquant un jeune adolescent (inférieur à 14-15 ans).

Le lot F.11

Le vase est arasé dans sa partie supérieure, notamment sur un des côtés. De forme conique, il se rétrécit vers le bas. Le bord et le col sont fragmentés. La hauteur du vase varie de 18,5 cm à 8 cm pour le côté le plus dégradé (photos. 4 et 5). Trois fragments de fer (probablement du clou) et des fragments de col étaient présents sur la partie supérieure du remplissage du vase.



Photo 8 : vue du vase F. 11 à l'ouverture (cliché E. Cabot)



Photo 9: vue du vase F. 11 et de la cassure transverse (cliché E. Cabot)

La fouille de ce vase a été effectuée en quatre passes successives de 2 cm à 4 cm pour la plus importante.

Le sédiment argileux gris clair très compact, visible dès l'ouverture, est présent sur la totalité de l'épaisseur du dépôt. A ce remplissage homogène, aucun n'autre élément n'est associé, ni ossements humains, ni charbon, ni mobilier d'accompagnement. Ce vase peut-être cinéraire, ne contient plus aucun élément attestant de cette fonction. Nous devons envisager soit une forte perturbation ayant entraîné la destruction de tout résidu de crémation, soit et cela paraît plus probable, une fonction autre que funéraire pour cet objet.

2-2-2-4 : Conclusion

Les deux lots provenant du site de Saint Aubin d'Aubigné correspondent pour l'un à un dépôt secondaire à incinération d'un adolescent inférieur à 15 ans et pour le second, à un vase en place ne contenant aucun résidu de crémation dont l'utilisation comme vase ossuaire est peu probable.

2-2-3 : Etude du mobilier issu de la tranchée 3 :

Françoise Labaune-Jean, Inrap Grand Ouest

2-2-3-1 : Descriptif

Tranchée 3

Décapage : 2 tessons de facture antique probable (amphore indéterminée ?) et 1 éclat de tuile plate antique.

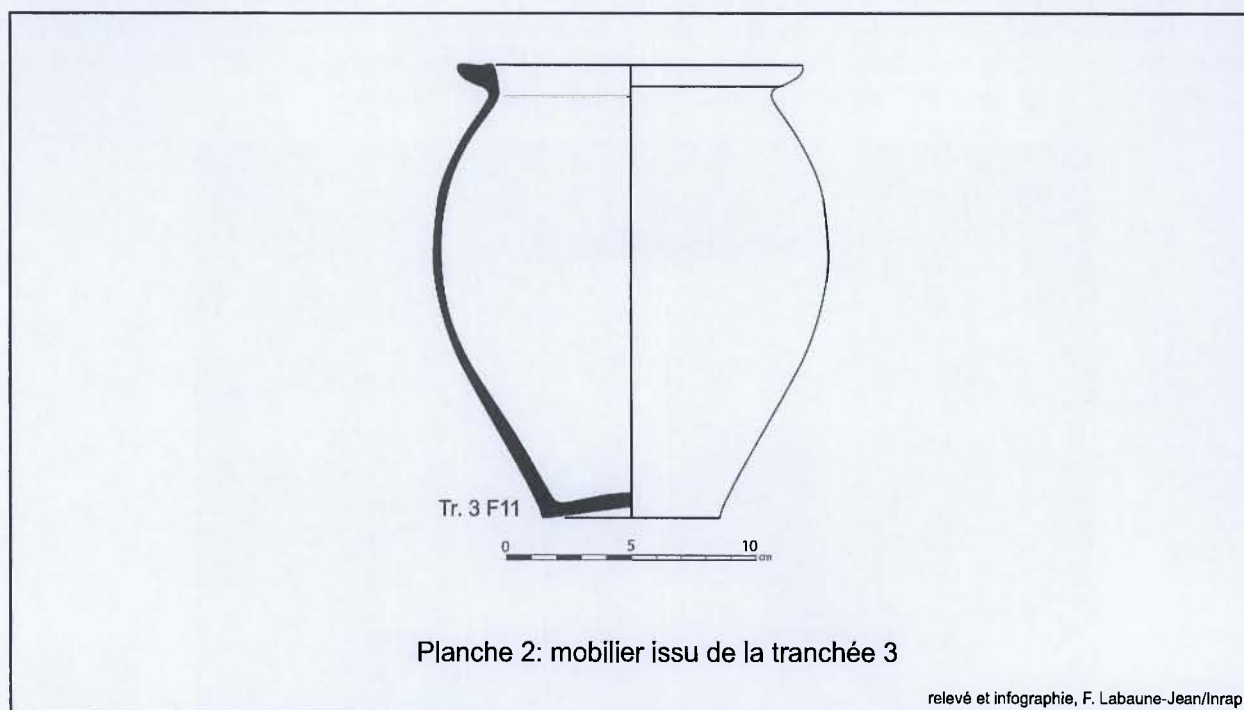
Fait 10 : Cette incinération a livré un ensemble de 8 clous de type 1³ (quincaillerie) très corrodés et 4 fragments de fer de nature indéterminée (clous ?) au décapage. La fouille des 5

³ Type établi pour la classification de ce type de mobilier à partir des dernières découvertes dans le bassin de Rennes. Cf. étude des clous découverts lors de l'intervention de diagnostic sur la ZAC de Mi-Voie, à Saint-Jacques de la Lande (35). (Labaune, 2009)

premiers centimètres a permis de mettre au jour la suite du lot de fer avec 20 autres clous plus ou moins complets de type 1, avec des longueurs complètes comprises entre 3,5 et 8,5 cm. S'y ajoute un éclat de silex. A la fouille anthropologique, quatre clous de type 1 ont encore été récupérés, ainsi que de nombreux petits nodules de fer.

Les 327 tessons en commune claire correspondent à un petit vase. Seul le fond à pied annulaire de diamètre étroit est identifiable. Il permet de rattacher le récipient au groupe des vases destinés aux liquides (service et stockage), cependant les autres morceaux sont trop petits pour permettre d'envisager un remontage (la plupart a moins d'un centimètre de côté) et de préciser la forme d'origine (cruche possible ? pot à parfum ??). Cette forte fragmentation peut être due à un dépôt dans ou près du bûcher lors de la crémation du corps. La pâte de facture antique correspond à des vases en usage entre le I^{er} et le III^e siècle de notre ère. Comme c'est souvent le cas, dans la région, il est vraisemblable que ce récipient en commune claire est été déposé dans la fosse d'incinération en tant que vase d'accompagnement.

Fait 11 : Cette « incinération » a livré une urne en céramique commune sombre tournée de facture antique. Après remontage, le récipient est complet sur plus de la moitié de sa surface, comme déjà perçu au prélèvement sur le terrain. Les éléments recueillis permettent de restituer la hauteur complète du vase utilisé. Le vase d'une hauteur de 18,5cm possède une base moyenne à fond plat, se poursuivant par une panse ovoïde à parois relativement fines. L'ouverture est délimitée par une lèvre éversée, de section triangulaire, à méplat mouluré pour le pan supérieur. Cette cannelure sommitale permet généralement de lui associer un couvercle pour les cuissons mijotées. La fouille anthropologique n'ayant permis de recueillir aucun résidu osseux, l'utilisation du vase comme urne est à mettre en doute. Il convient toutefois de noter la forte rubéfaction d'une des faces externes du vase, pouvant correspondre soit à un usage culinaire comme pot de cuisson, soit au positionnement du vase près du bûcher dans le cas d'un usage funéraire. Il convient de souligner qu'aucun résidu ou aucune trace de suie n'est observée sur le reste du corps du vase, pour valider l'utilisation culinaire. On notera toutefois que le vase utilisé correspond à un type qui a souvent la faveur des dépôts funéraires dans le bassin de Rennes, au regard des différentes découvertes de ce type effectuées à ce jour. En contexte de consommation et d'habitat, cette forme en céramique commune sombre tournée apparaît dans les contextes datés de la fin du I^{er} au début du II^e siècle de notre ère (soit entre 80 et 120 après J.-C.).



2-2-3-2 : Informations apportées par le mobilier antique

Le mobilier historique montre la présence ponctuelle d'éléments antiques, notamment avec la présence de deux fosses dont une dont l'usage funéraire est attesté. Dans la plupart des cas, si la pâte est suffisamment caractéristique pour une attribution à la phase antique, les éléments correspondant essentiellement à des parties de panse ou de fond demeurent insuffisants pour affiner cette chronologie. Seul le vase complet du fait 11 (tr3) livre une précision avec une forme de production locale, caractéristique des contextes de la fin du I^{er} au début du II^e siècle de notre ère. Si l'usage funéraire était confirmé, ces éléments seraient en accord avec les autres découvertes funéraires faites dans le bassin de Rennes, comme celle de Saint-Jacques-de-la-Lande, Bais hameau du Fresne ou encore celle de Châteaugiron, ZAC de la Perdriots (étude en cours).

2-2-4 : Conclusion

Si les incinérations trouvées isolées sont relativement courantes pour la période gallo romaine en contexte de diagnostic archéologique, il n'en demeure pas moins qu'elles sont pour la plupart liées à un site pérenne, habitat, lieu de culte etc, placés dans les proches environs. Dans le cas de Saint Aubin d'Aubigné, les quelques indices mobiliers retrouvés en surface des fossés aux alentours des deux sépultures peuvent indiquer la présence d'une occupation durable des lieux à la période antique, dans les quelques centaines de mètres entourant les deux fosses.

2-3 : Un chemin non daté

Figure 10

2-3-1 : Description des structures

En tranchée 17, un linéaire de quatre mètres de largeur a été sondé transversalement à la pelle mécanique. Présenté en surface comme un fossé de gros gabarit, comblé de limon homogène gris foncé, il est apparu en coupe comme un chemin creux, comportant deux fossés bordiers, espacés de 2,5m de bord interne à bord interne. La chaussée se place à 70cm de profondeur sous le niveau d'apparition des structures, soit à 120cm sous la surface de terrain actuelle.

Globalement, on a observé trois niveaux de limon de comblement du berceau du cheminement, puis une couche hétérogène de limon et de substrat mélangés, placés entre les deux fossés, interprétable comme étant le niveau de circulation du chemin. Aucune ornière, ni tassement n'est clairement décelable en coupe. Sous cette strate figure une forte concentration d'oxydes de manganèse formée lors du fonctionnement de la chaussée.



Photo 10: Tranchée 17, Chemin 38 coupe transversale vue vers le nord (cl H Morzadec)

Tranchée 17

Fait 38 : En surface, 3 fragments de panse d'un récipient de facture antique (céramique commune sombre tournée) ont été découverts.

Tranchée 18

décapage : mobilier hétérogène constitué de 11 tessons de céramiques appartenant à la période protohistorique (Age du Bronze possible ?), à l'époque antique et un tesson inclassable.

2-3-3 : Conclusion

Ce chemin d'apparaît pas sur le cadastre napoléonien de 1828, et ne correspond pas non plus aux orientations des tracés parcellaires des alentours. Il peut s'agir d'un itinéraire très ancien altimédiéval, voire antique.

2-4 : Quelques autres indices :

2-4-1 : Les structures

Nombreux sont les fragments de fossés mis au jour. Pour certains d'entre eux, il est facile de reconnaître des éléments de parcellaires médiévaux ou récents. Pour ceux qui ne figurent pas sur le cadastre napoléonien, il reste difficile de préciser leur appartenance chronologique.

Les tranchées 6, 7 et 8, présentent un réseau dense de petits fossés probablement antiques. (cf supra : 2-4-2).

2-4-2 : Le mobilier

Françoise Labaune-Jean

Catalogue par contexte de découverte :

Tranchée 1

Lors du décapage, la tranchée a permis de récupérer 4 tessons de facture protohistorique, un fragment de tuile plate antique et un éclat de panse de pot (à beurre ?) en grès de Normandie d'époque moderne.

Tranchée 6

Fait 13/14 (intersection) : 7 tessons issus d'un récipient en céramique commune sombre tournée de facture antique (sans précision possible en l'absence d'élément de forme).

Fait 14 : 3 tessons appartenant à la panse d'un vase bobine de type Menez 126 à décor de baguette en *terra nigra*. Cette forme est en usage généralement dans les contextes de la première moitié du I^{er} siècle de notre ère.

Tranchée 7

décapage : 3 nodules de terre cuite non déterminables

Fait 26 : en surface, cet ensemble a livré 29 fragments appartenant à la partie basse d'un même récipient en céramique commune claire. Il s'agit soit d'une cruche de grande taille soit d'une amphorette de production gauloise. Les éléments manquent pour trancher en faveur de l'une des deux solutions. Il faut les rattacher à une production antique (I^{er} – III^e siècles de notre ère).

Tranchée 48

décapage : 4 tessons de panse à pâte rouge à inclusions denses de grains de quartz de facture protohistorique. (+ 1 fragment de terre cuite indéterminée)

Fait 88 : 1 fragment de tuile plate antique

Tranchée 49

Un fragment de pierre à profil lisse, pour lequel il est difficile de savoir si la forme est naturelle ou due à une action anthropique. Le second individu présent dans ce lot est un fragment de fond de pot en céramique commune sombre tournée de facture antique. Le disque complet du fond présente un graffiti en forme de croix gravée après cuisson sur la face externe du récipient. Il est impossible de préciser la datation entre le I^{er} et le III^e siècle de notre ère.

Tranchée 53

Fait 105 : en surface, cette structure a livré 3 fragments appartenant à la partie basse d'un même récipient en céramique en céramique rose-bleue de Laval. Il s'agit d'un fond de pot à beurre issu d'une production lavalloise à placer entre les XV^e – XVI^e siècles.

Tranchée 54

Fait 109 : Le mobilier mis au jour ici correspond à des fragments de granit vraisemblablement issus d'une pièce de meule à grains manuelle, ainsi qu'à une tuile plate à rebord antique. Les deux objets portent les traces d'une forte chauffe (incendie ? usage particulier ?).

Tranchée 55

Fait 118 : en surface, cet ensemble a livré la base complète d'un vase à fond plat et départ de panse évasé. La pâte cuite en atmosphère réductrice présente des caractéristiques techniques que l'on rencontre tant à la période antique qu'au haut Moyen Age. Il est impossible de trancher entre les deux propositions.

Tranchée 63

Fait 130 : éclat de terre cuite indéterminé. Trois éclats d'un probable vase antique et un tesson de facture moderne.

Fait 141 : en surface, cet ensemble céramique se compose de 4 fragments de panse à pâte relativement fine cuite en atmosphère réductrice. Les quelques gros grains de quartz invalide le rapprochement à la céramique réductrice à pâte fine. Les tessons sont trop fortement corrodés pour permettre une attribution fine (période antique).

Tranchée 69

Quatre tessons non déterminables, ainsi que deux tessons de facture médiévale (ou carolingienne ?), plus un morceau de scorie métallique.

3- Conclusion générale

Trois occupations d'époque différentes ont été mises en évidence à l'occasion du diagnostic du Chêne Romé : Une construction en bois associée à quelques tessons de céramique se rapportant au néolithique moyen, de nombreux fragments de poterie dont quelques uns datent de la fin de l'âge du bronze, ou du début du premier âge du fer, deux fosses dont l'une comportait les restes d'une incinération humaine sont autant d'éléments signalant une longue fréquentation de ces lieux par l'Homme. Cependant, l'état très fragmentaire des vestiges ne permet pas d'interpréter dans le détail la nature de ces différentes occupations.

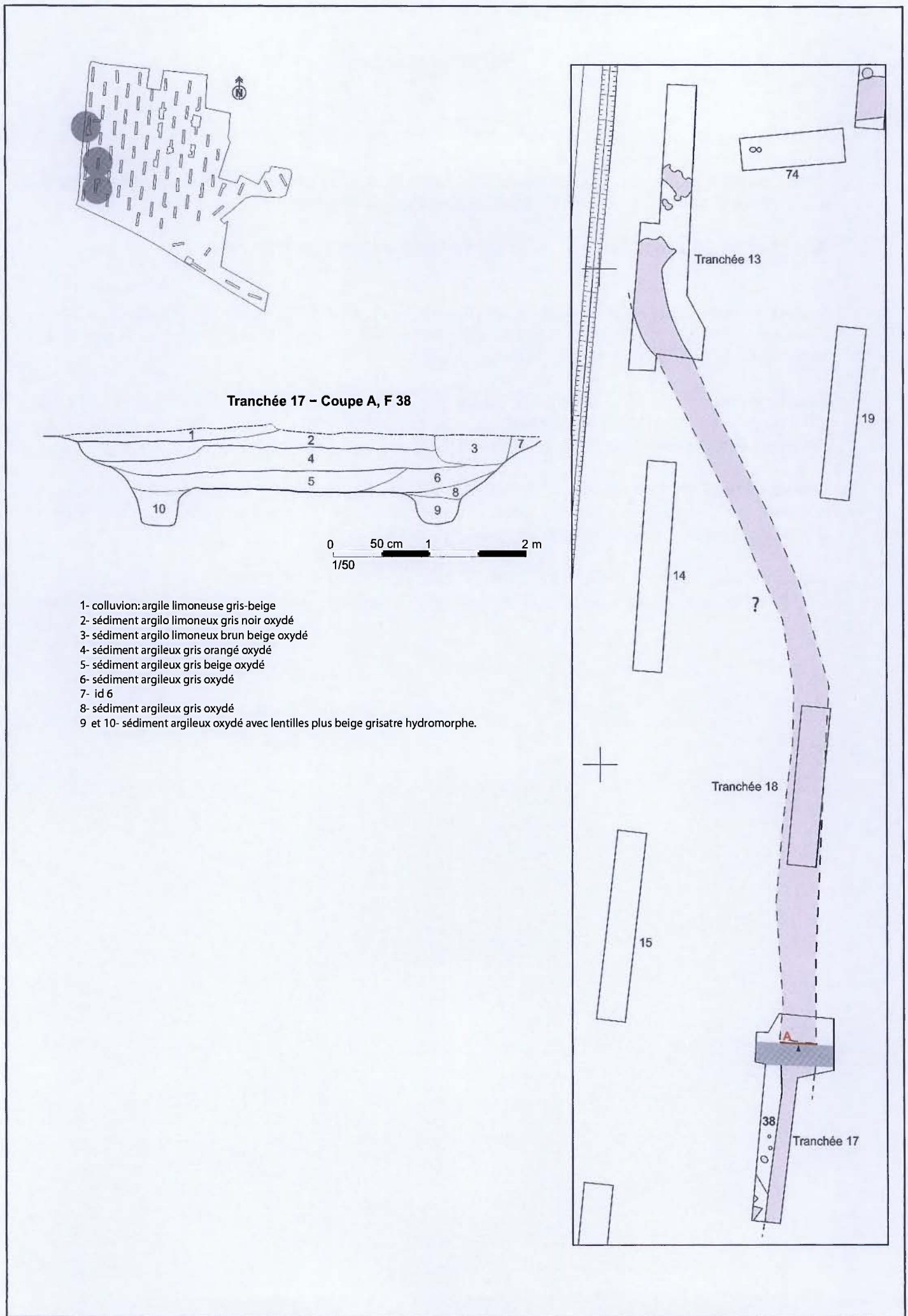


Figure 10: chemin non daté

Bibliographie

Relevé cadastral napoléonien numérisé de la commune de Saint Aubin d'Aubigné,, 1828.

Carte archéologique de la commune de Saint 'Aubin d'Aubigné, 2010, Service Régional d'Archéologie de Bretagne, Cellule Carte Archéologique, Rennes

Site internet : infobretagne.com : références bibliographiques non précisées.

Labauve-Jean 2009 – LABAUNE-JEAN (F) : *Etude du mobilier antique*, In : Pouille D. « Saint-Jacques de la Lande /Noyal Châtillon sur Seiche. ZA Mi-voie (Ille-et-Vilaine) », *Rapport de diagnostic*. Inrap – SRA Bretagne, Rennes, 2009.

Labauve-Jean F., 2010 – LABAUNE-JEAN (F), *Etude du mobilier des sépultures* , In : Texier M. « Bais (Ille-et-Vilaine), Lotissement-Lot n°5. L'ensemble funéraire de Bais, Le Hameau du Fresne », *Rapport final d'opération*. Inrap – SRA Bretagne, Rennes, 2010.

Labauve-Jean F. (en cours) – LABAUNE-JEAN (F), *Etude du mobilier de la nécropole antique* , In : Catteddu I. « Châteaugiron (Ille-et-Vilaine), ZAC de la Perdriotais », *Rapport final d'opération*. Inrap – SRA Bretagne, Rennes, en cours.

Leroux et al. 1999 : LEROUX (G), PROVOST (A). (sous la responsabilité de Provost M.),: *Carte archéologique de la Gaule, l'Ille et Vilaine*. Académie des inscriptions et Belles lettres. 1999

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des tranchées

Tranchée	Surface	Profondeur	Volume
tr.1	62,02	0,6	37,212
tr.2	69,92	0,7	48,944
tr.3	102,52	0,6	61,512
tr.4	53,84	0,5	26,92
tr.5	37,54	0,7	26,278
tr.6	63	0,7	44,1
tr.7	59,19	0,9	53,271
tr.8	57,34	0,85	48,739
tr.9	58,65	1,3	76,245
tr.10	52,25	1,25	65,3125
tr.11	62,85	0,5	31,425
tr.12	62,85	0,5	31,425
tr.13	128,98	0,6	77,388
tr.14	63,78	1	63,78
tr.15	58,14	0,7	40,698
tr.16	47,94	0,7	33,558
tr.17	91,92	0,5	45,96
tr.18	48,14	1,1	52,954
tr.19	52,17	0,6	31,302
tr.20	59,78	0,5	29,89
tr.21	59,61	0,4	23,844
tr.22	55,99	0,4	22,396
tr.23	59,74	0,4	23,896
tr.24	58,96	0,6	35,376
tr.25	59,43	0,6	35,658
tr.26	51,35	0,9	46,215
tr.27	55,2	0,6	33,12
tr.28	52,5	0,7	36,75
tr.29	57,83	1	57,83
tr.30	62,51	0,7	43,757
tr.31	59,59	0,6	35,754
tr.32	60,97	0,3	18,291
tr.33	56,65	0,4	22,66
tr.34	58,75	0,4	23,5
tr.35	54,17	0,5	27,085
tr.36	51,97	0,6	31,182
tr.37	71,44	1,1	78,584
tr.38	53,5	0,7	37,45
tr.39	58,43	0,5	29,215
tr.40	59,98	0,7	41,986
tr.41	56,8	1	56,8
tr.42	60,24	0,2	12,048
tr.43	61,46	0,5	30,73
tr.44	48,76	0,4	19,504
tr.45	51,33	0,5	25,665

Tranchée	Surface	Profondeur	Volume
tr.46	141,28	0,6	84,768
tr.47	101,36	0,6	60,816
tr.48	106,16	0,7	74,312
tr.49	65,18	1,1	71,698
tr.50	63,34	0,5	31,67
tr.51	43,88	0,6	26,328
tr.52	68,59	0,7	48,013
tr.53	52,5	1,1	57,75
tr.54	116,03	0,6	69,618
tr.55	51,52	0,5	25,76
tr.56	59,87	0,4	23,948
tr.57	56,55	0,3	16,965
tr.58	56,55	0,6	33,93
tr.59	60,2	0,6	36,12
tr.60	58,55	0,9	52,695
tr.61	66,39	0,6	39,834
tr.62	51,12	0,5	25,56
tr.63	61,03	0,6	36,618
tr.64	62,09	0,9	55,881
tr.65	112,56	0,8	90,048
tr.66	244,63	0,7	171,241
tr.67	68,23	0,7	47,761
tr.68	52,03	0,8	41,624
tr.69	62,57	0,9	56,313
tr.70	76,55	0,6	45,93
tr.71	44,32	0,6	26,592
tr.72	52,24	0,9	47,016
tr.73	49,43	0,9	44,487
tr.74	36,55	0,6	21,93
		volume total	3241,4355
		Nombre de sondages	74
		Surface totale des sondages :	4871.32 m²

Annexe 2 : Liste des structures archéologiques mises au jour

Abréviations :
 TP : trou de poteau

Numéro	Tranchée	Type	Dimensions(cm)	Niveau d'apparition	Sondage	Notes
1	1	Fosse	100X90	60	X	Céramique
2	1	TP	50	60		
3	1	TP	40	60	X	
4	2	TP	50	60		
5	2	Fossé/fosse	150	60		Céramique
6	2	Fossé	110	60	X	
7	3	Fossé	100	60		
8	3	TP	60X50	60		
9	3	Fossé	150	60		Moderne
10	3	incinération		60	X	
11	3	incinération		60	X	
12	3	Fossé	100	60	X	
13	6	Fossé	60	70		
14	6	Fossé	170	70	X	
15	6	Fossé	35	70		
16	6	Fossé	40	70		
17	6	Fossé	25	70		
18	6	Fossé ?	60	70		
19	6	Fossé	30	70		
20	6	Fossé	45	70		
21	7	Fossé	90	90		
22	7	Fossé	53	90		
23	7	Fossé	40	90		
24	7	Fossé	50	90		
25	7	Fossé	70	90		Sinueux
26	7	Fossé	70	90		céramique
27	7	TP	20	90		
28	8	Fossé	26	85		
29	8	Fossé	35	85		
30	8	Fossé	105	85		
31	8	Fossé	65	85		
32	10	Fossé	100X48	125	X	
33	11	Fossé	150	50		moderne
34	13	Fossé	150	60		
35	13	Fosse	120X60	60		
36	13	Fossé	>500X200	60		Céramique
37	17	Fossé	120	50	X	
38	17	Chemin	400	50		

Numéro	Tranchée	Type	Dimensions(cm)	Niveau d'apparition	Sondage	Notes
39	17	Fosse	75	50		
40		Annulé				
41		Annulé				
42		Annulé				
43	25	Fossé ?	80	60		
44	25	Fossé	70	60		
45	25	Fossé	70	60		
46	25	Fosse	80X55	60		
47	26	Fossé	180	90		
48		Annulé				
49		Annulé				
50	27	Fossé	70	60		
51	27	Fosse	200X100	60		
52	27	Fosse	70X40	60		
53	27	Fossé	60	60		
54	27	Fossé	60	60		
55	28	Fosse	120X60	70		
56	29	TP	30	100	X	
57	29	Fosse	>270X>50	90		
58	33	Fossé	50	40		Moderne ?
59	33	Fossé	60	40		
60	35	Fossé	100	50		
61	37	Fossé	90	110		
62		Annulé				
63		Annulé				
64	39	Fossé	35	50		
65	39	Fossé	90	50		
66	40	Fossé	50	70		
67	40	Fosse	100X>50	70		
68	40	Fossé	100	70		
69	40	Fossé	100	70		Moderne ?
70	41	Fosse	100X>100	100	X	
71	42	Fossé	40	70		
72	42	Fosse	70X60	70		
73	42	TP	30	70	X	
74	42	Fosse	200X>40	70		
75	45	Fossé	50	50		
76	46	Fossé	50	60		
77	46	Fosse	90	60	X	
78		Annulé				
79	46	TP	50	60	X	
80	47	TP	50	60	X	
81		Annulé				

Numéro	Tranchée	Type	Dimensions(cm)	Niveau d'apparition	Sondage	Notes
82		Annulé				
83		Annulé				
84		Annulé				
85	47	Chablis		60	X	
86	47	Fossé	70	60	X	
87	47	Cave pom		60	X	
88	48	Fossé	90	70		
89	48	Fossé	60 à 100	70		
90	48	Fossé	50 à 150	70		
91	48	TP	55	70		
92	48	Fosse	90	70		
93	48	Fosse	>150	70		
94	49	Fossé	120	110		
95	49	Fosse	400X150	110		
96	49	TP	60	90		
97	50	Fossé	30	50		
98	50	Fossé	30	50		
99		Annulé				
100	50	Fossé	130	50		
101	52	Fossé	80	70	X	
102	52	Fossé	80	70		
103	52	Fossé	60	70		Céramique
104	53	Fossé	100	100		
105	53	Fossé	70	100		
106	53	Fossé	100	100		
107	53	Fossé	100	100		
108	53	Fossé	>120X100	100		
109	54	Fossé	60			Granite brûlé céramique brulée
110		Annulé				
111						
112		Annulé				
113		Annulé				
114	54	Fossé	50			
115		Annulé				
116		Annulé				
117	54	Fosse	60X50			
118	55	Fossé	90	50		
119	55	Fosse	80X60	50		
120	55	Fossé	90	50		
121	56	Fossé	150X50	40		
122	56	Cave Pom	100X100	40		
123	58	Cave Pom	100	60		

Numéro	Tranchée	Type	Dimensions(cm)	Niveau d'apparition	Sondage	Notes
124	58	Chablis ?	50	60		
125	58	TP	40	60		
126	59	Fossé	50	60		
127	60	Fossé	90	90		
128	60	Fosse	60X>60	90		
129	62	Fossé	40	50		
130	63	Fossé	130	60		Céramique
131	64	Fossé	60	90		
132	64	Fossé	60	90		
133	64	Fossé	70	90		
134	64	Fossé	60	90		
135	65	Fossé	60	80		
136	65	Fosse	100	80		
137	65	Fossé	60	80		
138	65	Fosse	70X50	80		
139	66	Fossé	30	70		
140	66	Fossé	30	70		
141	66	TP	60X50	60	X	Bâtiment
142	66	Fosse	100	60	X	Bâtiment
143	66	TP ?	45	60	X	Bâtiment
144	67	Chablis ?	200X80	70		
145		Annulé				
146		Annulé				
147		Annulé				
148	70	Fossé	70	60		
149	70	Fossé	40	60		
150	72	Fossé	50	8		
151	72	Fossé	50	80		
152	66	TP	50	60	X	Bâtiment
153	66	TP	60X10	60	X	Bâtiment
154	66	Fossé	40	60	X	Courbe
155	66	TP	40	60	X	Bâtiment
156	48	Fosse	100	70		

Annexe 3: Inventaire du mobilier archéologique

Etat sanitaire des objets : Chaque objet a été nettoyé, séché, et placé en sachet plastique étiqueté en fonction du sondage et de la structure de provenance. Une surveillance de l'évolution des objets en fer non traités est à prévoir.

Dépôt des objets : confiés au S.R.A. de Bretagne, Rennes (35) après une période de dépôt pour étude au sein des locaux de l'INRAP de cinq ans maximum.

Lexique :

Néo : Néolithique

Age Bz : Age du bronze

HMA : Haut Moyen âge

Mod : Moderne

Indet. Indéterminé

Cag : Cagette de rangement

Tr.	Structure	US	Niveau apparition sous surf actuelle	Néo.	Age Bz	Age Fer	Antique	HMA	Moyen Age	mod.	Indét.	total	Datation	Cag.	Autre mobilier
1	1	Surface	-60cm							1	3	4	hétérogène	1	
1	Décapage		-60cm	12							8	20	Néolithique	1	
2	5	Surface	-60cm								1	1	Néolithique/Bronze ?	1	
2	6	Surface	-30/-70cm								3	3	Néolithique/Bronze ?	1	
3	Décapage		-60cm				2					2	antique	1	1 tegula
3	10	1					327					327	1er-IIIe s. ap. J-C	1	32 clous en fer
3	11	1					40					40	fin 1er-début IIe s. ap. J-C	1	4 clous en fer
6	13/14	Surface	-60cm				6					6	antique	1	
6	14	Surface	-60cm				3					3	1° moitié 1er s. ap. J-C	1	
7	décap		-90cm										insuffisant	1	3 nodules de TC
7	25	Surface	-90cm								6	6	Protohistoire	1	scorie fer

Tr.	Structure	US	Niveau apparition sous surf actuelle	Néo.	Age Bz	Age Fer	Antique	HMA	Moyen Age	mod.	Indét.	total	Datation	Cag.	Autre mobilier
7	26	Surface	-90cm				29					29	antique	1	
13	36	Surface	-60cm								2	2	Néolithique/Bronze ?	1	
15		Décapage	-70cm								6	6	Néolithique/Bronze ?	1	scorie fer
17	38	Surface	-50cm				3				3	6	hétérogène	1	1 TC
18	décap	Colluvions	-80cm			4	6				1	11	hétérogène	1	
26	Décap	Décapage	-90cm										insuffisant	1	lithique
37		Colluvions	-70cm		1						1	2	Age du Bronze/Age du Fer	1	
42		Colluvions	-50cm								2	2	Protohistoire	1	
46	78	Surface	-60cm								8	8	Néolithique/Bronze ?	1	
48	décap	Colluvions	-50cm								13	13	Protohistoire	1	
49					5						5	10	Age du Bronze/Age du Fer	1	
49	décap	Décapage	-110cm			5	1					6	hétérogène	1	1 lithique indét.
52	101/102	Surface	-70cm								14	14	Néolithique/Bronze ?	1	
52	103	Surface	-70cm								1	1	Néolithique/Bronze ?	1	
53	105	Surface	-110							3		3	XV-XVIe	1	
54	109	Surface	-60cm								4	4	Néolithique/Bronze ?	1	2 tuiles GR et 3 TC
54	110	Surface	-60cm								1	1	Néolithique/Bronze ?	1	
54	116	Surface	-60cm								1	1	Néolithique/Bronze ?	1	
55	118	Surface	-50cm				1					1	antique	1	
60	127	Surface	-90cm								1	1	Néolithique/Bronze ?	1	
63	130	Surface	-60cm										insuffisant	1	1 TC
66		Décapage	-70cm												Briquet silex et 3 éclats de silex
66	décap		-70cm			5	3			1		9	hétérogène	1	3 silex
66	141	Surf	-70cm				4					4	antique	1	
66	152	Surf	-70cm	1?								1	néolithique?	1	1 éclat de silex
69		Colluvions	-80cm								4	4	Protohistoire	1	
70		Décapage	-60cm								4	4	Protohistoire	1	
Tot				13	6	14	425	0	0	5	114	577			

Annexe 4 : Arrêté préfectoral portant prescription du diagnostic

17/05/2010 14:27 0299845919

SRA BRETAGNE



RECUIF PAGE 05/08

2709
17 MAI 2010

I.N.R.A.P G.O.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,
Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre national du mérite,

ARRETE n° 2010-077 portant prescription de diagnostic archéologique

VU le code du Patrimoine, notamment son livre V ;

VU la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, modifiée ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, notamment son article 21 relatif aux opérations réalisées par tranches successives ;

VU l'arrêté initial n° 2010-076 définissant les modalités de saisine et le calendrier prévisionnel d'une opération soumise à un diagnostic archéologique et réalisée par tranches successives, modifiant l'arrêté n° 2008-158 du 14 octobre 2008 portant prescription de diagnostic archéologique dans un terrain situé à SAINT-AUBIN D'AUBIGNE, Le Chêne Romé (Ille-et-Vilaine), à la suite de la saisine de la S.A.D.I.V pour le dossier de réalisation d'une Z.A.C. d'habitations ; reçu(e) le 12 septembre 2008 par la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie ;

VU le courrier de Monsieur Patrick Dubois, directeur général délégué de la S.A.D.I.V., demandant la réalisation du diagnostic en deux phases et la prescription de l'arrêté pour la tranche n° 1 de l'opération ; reçu le 26 avril 2010 ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet, la localisation du projet d'aménagement dans une zone peu prospectée à proximité du bourg castral de Saint-Aubin d'Aubigné, et la vaste superficie des travaux rendent probables la mise au jour de vestiges archéologiques ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : SAINT AUBIN D'AUBIGNE -- Tranche n° 1

Lieu-dit : Z.A.C. du Chêne Romé

Cadastre : section : YE parcelles : 19, 24, 36, 153, 155, 111

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28 à 34 du décret n° 2004-490 susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et au directeur général de la Société d'Aménagement et de Développement d'Ille-et-Vilaine (SADIV), 1, avenue de Tizé, CS 53604, 35236 THORIGNE-FOUILLARD.

Fait à Rennes, le 17 mai 2010

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,



Stéphane Deschamps

destinataires : - INRAP
- SADIV
copie à : - Mairie de Saint Aubin d'Aubigné
- Préfecture d'Ille-et-Vilaine

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION****PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE**

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,
Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre national du mérite,

**Prescriptions de diagnostic archéologique
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2010-077**

région :	Bretagne	
département :	Ille-et-Vilaine	
commune :	SAINT AUBIN D'AUBIGNE – <u>Tranche n° 1</u>	
lieu-dit :	ZAC du Chêne Romé	
Cadastre :	section : YE	parcelles : 19, 24, 36, 153, 155, 111
pétitionnaire :	S.A.D.I.V.	

Emprise du diagnostic archéologique : 60.599 m²

Principes méthodologiques :

Les principes méthodologiques seront ceux qui sont habituellement utilisés pour les opérations de diagnostic sur d'importantes surfaces (sondages à la pelle mécanique avec godet lisse jusqu'à l'apparition du substrat). En tant que de besoin, des fenêtres élargies devront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures ou ensembles de structures mis au jour. Des sondages manuels pourront être effectués en fonction des besoins afin de préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné.

Objectifs :

L'objectif est de mettre en évidence, de dater et de caractériser les structures archéologiques. Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation ou leur sauvegarde par l'étude puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux d'aménagement envisagés.

Fait à Rennes, le 17 mai 2010

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,

Stéphane Deschamps



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de la Culture
et de la Communication
ministère de
l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Traces d'occupations au Néolithique, à la fin de l'âge du Bronze et au Haut Empire

Chronologie

Néolithique, âge du
Bronze final/Hallstatt,
Haut-Empire romain,
Moderne

Sujets et thèmes

Fossés de parcelles,
chemin, bâtiment sur
6 poteaux, fosse à
incinération

Mobilier

Céramique, scories,
clous

La prochaine réalisation d'une ZAC économique au lieu dit Le Chêne Romé, en Saint Aubin d'Aubigné (35) a conduit le service régional d'Archéologie de Bretagne à préconiser un diagnostic archéologique sur l'emprise du projet.

Une première tranche de travaux d'une surface de 6 ha a livré parmi de nombreuses traces de parcelles d'époques variées, les restes témoins de la fréquentation des lieux par l'Homme à trois époques distinctes : un bâtiment sur 6 poteaux s'associe à quelques restes céramiques du Néolithique moyen, de nombreux fragments de céramique charriés au sein des nappes de colluvionnement issues des reliefs situés plus au nord, sont datés de la fin de l'âge du Bronze ou du début de la période de Hallstatt.

Par ailleurs, deux fosses, dont l'une comportait les restes d'une incinération humaine, situées en zone humide et quelques fossés de petits gabarits se rapportent aux trois premiers siècles après J.-C.

Un chemin creux ne figurant pas sur le cadastre napoléonien a également été reconnu sur la partie occidentale du site, sur une longueur de 100 mètres. Il reste non daté.

Inrap

Grand Ouest

37 rue du Bignon, CS 67737, 35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40

www.inrap.fr